

Bayonne, le 20 JUIN 2018

Association Salmo Tierra
Boîte aux lettres - Mairie
64390 Sauveterre de Béarn

A l'attention de MM. Jean-Marc Dalens
et Bernard Lafite

CS/SL – 381-FOCH/2018

OBJET : Réponse à votre courrier relatif à l'état du système d'assainissement sur le secteur de Mauléon et son impact sur le cours d'eau du Saison.

Affaire suivie par Caroline SARRADE – 05.59.44.72.72

Messieurs,

Comme vous le savez, le Syndicat d'Assainissement du Pays de Soule a été dissout et englobé dans le périmètre d'action de la Communauté d'Agglomération Pays Basque suite à la prise de compétence Eau et Assainissement au 1er janvier 2018. En complément de la gestion du petit cycle de l'eau, la Communauté d'Agglomération Pays Basque s'est aussi dotée, au 1er janvier 2018, de la compétence GEMAPI élargie au grand cycle de l'eau. Par la présente, nous réaffirmons donc l'engagement de la collectivité dans les politiques publiques de gestion de l'eau et de préservation des milieux aquatiques.

En réponse à votre courrier, vous trouverez ci-dessous, des éléments factuels faisant état des actions mises en œuvre pour la mise en conformité du système d'assainissement du secteur de Mauléon dans le cadre de la Directive ERU et concernant l'évaluation de la qualité du Saison dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau.

- **La mise en conformité du système d'assainissement du secteur de Mauléon**

Le schéma directeur de « l'agglomération » de Mauléon a été réalisé en 2012, il a conclu au phasage prioritaire des travaux de réseaux avant de pouvoir engager la rénovation de la station d'épuration de Viodos. Toutes ces démarches sont accompagnées, validées et contrôlées par les services de l'Etat (Direction Départementale des Territoires et de la Mer).

Deux programmes de réhabilitation des réseaux ont ainsi été réalisés afin d'atteindre la conformité du réseau de collecte par temps sec en 2016.

La station d'épuration de Viodos Abense de Bas est à ce jour non conforme en équipement et en performance selon la Directive ERU, avec un objectif de mise en conformité au 31/12/2020. Une étude de faisabilité de l'extension et/ou de l'adaptation de la STEP est en cours afin de préparer le programme de travaux. Suite à la prise de compétence au 1er janvier 2018, l'engagement de la Communauté d'Agglomération Pays Basque est d'offrir un service homogène pour l'eau et l'assainissement pour tous les usagers du territoire. C'est donc une priorité, pour nos services, d'atteindre les objectifs fixés pour la mise en conformité de nos systèmes d'assainissement.

- **L'évaluation de l'état écologique et chimique du cours d'eau du Saison**

Au regard des données utilisées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour l'évaluation de l'état des masses d'eau dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau et du SDAGE Adour-Garonne, la masse d'eau « le Saison du confluent de l'Arangorena au confluent du Gave d'Oloron – FRFR263 » présente une évolution de qualité positive entre 2010-2015 et 2016-2021.

La station de suivi (Saison à Espes-Undurein – 05202950) située en aval de la station d'épuration de Viodos, représentative de cette masse d'eau, est également classé en « bon » état écologique et chimique.

Enfin, pour information, nous avons l'habitude d'associer, les scientifiques, publics comme privés, susceptibles de répondre, par leur expertise, à nos problématiques actuelles ou futures relatives à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, au sein d'un Groupement d'Intérêt Scientifique ou de projets de recherche.

Espérant que ces éléments vous soient utiles, les services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président,

Alain RIART.

